

Vie Municipale
Restaurant scolaire



Dossier
Bourges Plus



Vie associative
U.S.F. Omnisports



N° 149 mars 2019

Le

FLORENTAIS



Éditorial

Florentaise, Florentais,

L'hiver se termine et laisse place aux rayons du soleil annonceurs du printemps.

La municipalité est attentive au développement de notre ville. Les travaux du lotissement du Bois d'Argent avancent et celui-ci accueillera bientôt de nouveaux pavillons sortis de terre. La ville se développe grâce à de nouvelles parcelles de différentes superficies mise à disposition.

Les élus travaillent et sont attentifs à la préservation de tous les services publics. C'est l'assurance d'une commune vivante. Il en va de même pour nos commerçants et artisans qui vous proposent des produits et des services pour dynamiser et promouvoir la vie économique et sociale. Sans oublier notre marché du vendredi matin.

En cette période de préparation du budget, la municipalité s'efforce d'offrir aux Florentaises et Florentais des prestations de qualité malgré une rigueur toujours de mise.

Gilets jaunes et Grand Débat, un cahier de doléances a été mis à disposition du public à l'accueil de la mairie. Les Florentais ont pu s'y exprimer, apporter leurs questions, et leurs suggestions jusqu'au 20 février 2019. Après cette date, le cahier a été adressé en préfecture.

Le règle d'or de conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents.

Gandhi



Françoise DEMAY

Adjointe
de Saint-Florent-sur-Cher

PERMANENCE

Tous les vendredis,
Monsieur le Maire assure
une permanence
à la population
de 8 h 45 à 10 h 30
en mairie,
sans rendez-vous.

ERRATUM - AGENDA MUNICIPAL

Dernièrement l'agenda municipal 2019 vous a été distribué.

Malgré la plus grande attention portée à la réalisation de ce support, une erreur s'est glissée page 13.

Le numéro d'astreinte du service de l'eau de la communauté de communes FerCher Pays Florentais est le 02 45 77 00 01.

Clin d'œil / Noces d'Or

Toutes nos félicitations à Jean-Pierre et Françoise Demay, maire-adjointe, qui ont célébré leurs 50 ans de mariage.



Sommaire

- Page 2 : Éditorial
- Page 3 : Vie Municipale
- Page 5 : Dossier Téléthon 2018
- Page 8 : Newsletter mission locale
- Page 9 : Trophées de la Ville
- Page 9 : FerCher Pays Florentais
- Page 10 : Expression / État civil
- Page 11 : Vie associative et florentaise
- Page 14 : Cinéma le Rio



p. 4
Vie municipale

Dos de couverture
Carnaval



MENSUEL LE FLORENTAIS
Directeur de la Publication
Monsieur le Maire
Rédacteur, maquettiste, photos
Emilie Lemkahouen
Service Communication
Hôtel de Ville
Place de la République
18400 St-Florent-sur-Cher
02 48 23 50 00
www.ville-saint-florent-sur-cher.fr
Imprimerie
Centr'Imprim
36101 Issoudun cedex
Dépôt légal : mars 2019
Tirage : 3660 exemplaires



VIE MUNICIPALE

Vie Municipale

MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ARRÊTS DE BUS

SAINT-FLORENT-SUR-CHER, PREMIÈRE COMMUNE AVEC 100% DE RÉALISATION

La commission accessibilité d'Agglobus s'est réunie le 6 février dernier en présence de l'ensemble des associations concernées par le handicap.

A été présenté un point d'étape sur la réalisation du schéma directeur d'accessibilité pour les 19 communes adhérentes d'Agglobus. Le taux de réalisation des arrêts de bus est de l'ordre de 50% au 31 décembre 2018. La ville de Saint-Florent-sur-Cher a, pour sa part, mis en accessibilité tous ses arrêts, soit 18. Cela a valu à la municipalité les félicitations des personnes présentes à cette commission.

Ce résultat est le fruit d'un travail d'équipe où chaque secteur a collaboré dans un souci d'efficacité. Pour cette belle réussite, nous tenons à remercier :

- * Les services techniques municipaux de la ville de Saint-Florent-sur-Cher,
- * les services administratifs et techniques d'Agglobus,
- * les services techniques de Bourges Plus,
- * les services de la STUB, l'exploitant qui gère les transports de notre périmètre,
- * les entreprises, TPB et Axiroute qui ont réalisé les travaux de voirie.



Cette mise en accessibilité complète de nos arrêts de bus va enfin permettre aux personnes à mobilité réduite de prendre le bus dans de bonnes conditions de sécurité. Ce n'est que justice.

LE GAVROCHE

RESTAURANT SCOLAIRE ÉCORESPONSABLE

Le restaurant scolaire Le Gavroche s'attache aux fondamentaux : la qualité et le goût. C'est dans cette optique que le chef de la restauration scolaire florentaise, élabore toujours ses menus dans le respect de la diététique infantile. Il privilégie les produits de saison, labellisés, locaux ou bio. Ceux-ci représentent actuellement 30% des achats alimentaires.

Pour s'impliquer davantage dans cette démarche observée de longue date, le restaurant scolaire vient d'adhérer à la plate-forme Agrilocal 18 mise en place par le Département du Cher. Il s'agit de producteurs locaux sélectionnés selon des critères définis : produits bio, qualité des marchandises, production dans le respect de l'environnement ou/et du bien-être animal. Situés dans un rayon maximal de 80 km, l'acheminement de leurs marchandises permet une minoration des émissions carbone sur l'impact environnemental.

Il est important d'associer les enfants dans l'apprentissage du bien manger et du respect de l'environnement. Ils sont très réceptifs et adhèrent à cette pédagogie qui se fonde sur la prise de conscience. Au Gavroche, les initiatives sont utiles et se multiplient.

Le succès de la sensibilisation au gaspillage l'a démontré, en octobre 2018, avec l'installation d'une boîte à mesurer le pain jeté. Plus récemment, pour maîtriser la juste quantité de nourriture et générer le moins de déchets possibles, l'enfant choisit de prendre une petite ou une grande assiette en fonction de son appétit.

Depuis le début de l'année, les enfants peuvent consulter une carte régionale placée en début de self. Chaque jour, elle matérialise, par des petits fanions, d'où viennent les produits locaux qui entrent dans leur menu quotidien et le nom de leurs producteurs. Des photos des produits viennent compléter ces informations.

Exemples :

- pâtes : *Ets Fabre - La Chapelle Saint-Ursin (18500)*
- œufs : *Le GAEC des Giraults - Venesmes (18190)*
- produits laitiers : *La ferme Débarnot - Franchesse (03160)*
- Viande bovine et ovine (exclusivement français) : *Berry Viandes - Vierzon (18100), Impéry Père et Fils (18200), Cosne-sur-Loire (58200), Giroud Viandes - Saint-Doulchard (18230)*
- fruits et légumes bio du Val de Loire (environ 80% de nos besoins) ou directement du producteur *La ferme du Château de Fer - Bruères-Allichamps (18200), Le GAEC du Coudray, Julien Jansen - Civray (18290) ...*



La démarche environnementale du restaurant scolaire Le Gavroche s'étend aux produits d'entretien. Tous bénéficient de l'écolabel européen qui garantit un niveau d'exigence élevé en termes de limitation des impacts des produits et services sur l'environnement et la santé. Des doseurs automatiques sont utilisés pour garantir une utilisation mesurée des produits tout en maintenant leur niveau de performance. Enfin, les fours et lave-vaisselle professionnels bénéficient des dernières innovations en matière d'économie d'énergie et de consommation d'eau.

Le restaurant Le Gavroche a conscience de l'enjeu environnemental et sanitaire d'une politique de restauration scolaire éco-responsable. Au-delà des gestes mis en place au cours de l'élaboration des menus, cela implique une pédagogie de l'équipe de restauration auprès des enfants accueillis. La qualité environnementale et la santé publique est affaire de tous, grands et petits.

UN CHEMIN SEMÉ D'EMBÛCHES

LA SITUATION

Sur le principe d'une fusion de FerCher avec Bourges Plus, cette idée ne date pas d'aujourd'hui. En effet, dès 2011, ce dossier a déjà fait l'objet d'un débat entre les différentes communes de FerCher. Après l'échec de la mutualisation au sein de FerCher, la municipalité de Saint-Florent-sur-Cher a relancé ce projet de fusion et a délibéré le 27 octobre 2016, un accord de principe pour adhérer à la Communauté d'Agglomération Bourges Plus. Alors pourquoi ce choix :

- Le bassin de vie et d'emploi de FerCher est pour la majorité de ses communes porté vers Bourges. Il existe une continuité territoriale et une proximité avec Bourges dans le quotidien des habitants (santé, scolaire, culture etc...) Dans le domaine économique, nous formons encore malgré la crise, un pôle industriel important qui peut se coupler avec le pôle armement de Bourges. Nous avons dans notre Zone Industrielle de Saint-Florent-sur-Cher, un embranchement ferroviaire qui peut développer l'intermodalité des transports et faire venir des entreprises.

- L'enjeu est important car se joue l'avenir de notre territoire. Notre Communauté de communes actuelle, d'à peine 11 000 habitants, pèse peu dans l'aménagement futur de notre territoire berrichon. A plus ou moins long terme, FerCher risque d'être absorbée, contrainte et forcée par plus gros qu'elle... Renforcer Bourges Plus permettrait à l'agglomération de « lutter à armes égales » avec les grosses métropoles que sont Tours et Orléans. FerCher pourrait bénéficier de l'expertise et de l'ingénierie des services de l'agglomération de Bourges pour porter des projets de développement.

A l'initiative de la municipalité, un groupe de travail, où toutes les sensibilités étaient représentées, a planché sur le dossier tout au long de l'année 2017 et sur des problématiques aussi diverses que la fiscalité, le transfert de compétences, le devenir du personnel, la gouvernance.

Un bureau d'études, le cabinet Klopfer et des représentants de Bourges Plus ont présenté le projet de fusion à tous les conseillers communautaires de FerCher.

L'audit a fait le constat suivant :

Globalement, l'impact sur la fiscalité serait favorable à la population de FerCher.

C'est pourquoi, le 26 avril 2018, le conseil municipal de Saint-Florent-sur-Cher se prononçait majoritairement en faveur de la fusion entre FerCher et Bourges-Plus. L'opposition a voté contre. Le 16 Mai suivant, le conseil communautaire de FerCher votait négativement à une courte majorité la fusion avec Bourges-Plus.

Poursuivant notre démarche, la commune de Saint-Florent-sur-Cher a délibéré pour demander son retrait de FerCher lors de son conseil municipal de juin.

Parallèlement, le conseil communautaire de Bourges Plus s'est prononcé en faveur de l'adhésion de notre commune.

Saisi de notre demande de retrait, le conseil communautaire de FerCher du 26 Septembre 2018 a rejeté cette demande ainsi que celle de Villeneuve-sur-Cher.

Nous regrettons profondément ces positions de blocage d'autant plus que nous apprenons par la presse que le président de FerCher n'est pas opposé à un renforcement de communes venant...de la communauté de communes Cœur de Berry ! Quelle cohérence ? On refuse de se regrouper avec Bourges Plus, mais bienvenue à Cœur de Berry !!

Dans ce dossier, chacun a pris ses responsabilités. Mais à force de ne pas anticiper les événements, notre territoire s'appauvrit. Surtout que nous savons que les dotations d'Etat vont principalement aux communautés d'agglomération. Pour relancer la procédure de rapprochement une dérogation a été demandée par la commune à Madame la Préfète. Cette dernière nous a répondu début janvier 2019, demandant de re-délibérer en conseil municipal sur notre intégration à Bourges Plus (cela a été fait et validé par le conseil municipal du 7 février 2019). Par ailleurs, le périmètre de Bourges Plus ayant évolué au 1^{er} janvier 2019 avec l'arrivée de Mehun-sur-Yèvre, il est nécessaire que le conseil communautaire de Bourges Plus délibère à nouveau sur notre demande d'adhésion. Puis, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) doit donner son avis.

Une fois ces conditions remplies, la préfecture tranchera. Vous voyez que le chemin est encore long, en espérant que les habitants de FerCher Pays Florentais ne paieront par dans le futur cette inertie intercommunale.

Les enjeux financiers d'une fusion entre Bourges Plus et FerCher Pays Florentais implique :

- Une harmonisation des compétences (à échéance variable selon le type de compétences) :

- La nouvelle structure intercommunale reprend les compétences de FerCher Pays Florentais et Bourges Plus en recettes et dépenses (impact financier neutre) ;
- La communauté issue de la fusion n'en supporte le coût qu'en cas d'extension d'un service jusqu'alors inexistant.

- Une harmonisation de la fiscalité des ménages :

- La fusion entraîne l'application automatique d'un taux moyen d'imposition sur l'ensemble du territoire pour chacune des 3 taxes « ménages » comprenant la Taxe d'Habitation (TH), la Taxe Foncière sur le Bâti (TFB), la Taxe Foncière sur le Non Bâti (TFNB). Ainsi, un taux intercommunal de TFB, inexistant actuellement, s'appliquerait sur le territoire de Bourges Plus ;

- L'impact de cette harmonisation des taux intercommunaux peut être lissé (sur 12 ans maximum) ou appliqué dès la 1^{ère} année à condition que les communes ajustent en conséquence leurs propres taux (dans ce cas, le différentiel de produit fiscal pour les communes est neutralisé dans leur attribution de compensation versée par l'intercommunalité) ;

- La fusion induit également une unification de la politique d'abattements de Taxe d'Habitation (ce qui impliquerait inéluctablement des variations de cotisation, les 2 communautés ayant des pratiques différentes aujourd'hui). *Il en ressort un gain global (toutes taxes ménages confondues) pour les contribuables de la Communauté de communes de FerCher grâce à la baisse de la contribution sur le Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)*

- Une harmonisation de la fiscalité sur les entreprises :

- Sur le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : fixation automatique d'un taux moyen avec un lissage possible entre 3 et 12 ans ;

- Sur la base minimum (qui concerne 56% des contribuables) : la communauté fera le choix des bases minimum de référence ;

- Sur le foncier bâti : possibilité de neutralisation dès la 1^{ère} année, comme pour le foncier bâti des ménages ;

- Sur le versement transport : possibilité de lissage ou d'exonération pendant 12 ans (sauf sur Saint-Florent-sur-Cher, déjà membre d'Agglobus).

- La fusion est budgétairement neutre pour les communes :

- Pour les communes de Bourges Plus : maintien de leur attribution de compensation ;

- Pour les communes de la Communauté de communes FerCher qui se voient appliquer le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique : transfert de fiscalité en contrepartie d'une attribution de compensation ;

- Ajustement des attributions de compensation de façon dérogatoire (décision du Conseil communautaire adoptée à la majorité des 2/3 et accord de chaque commune concernée) en cas d'application du mécanisme de neutralisation fiscale et budgétaire.

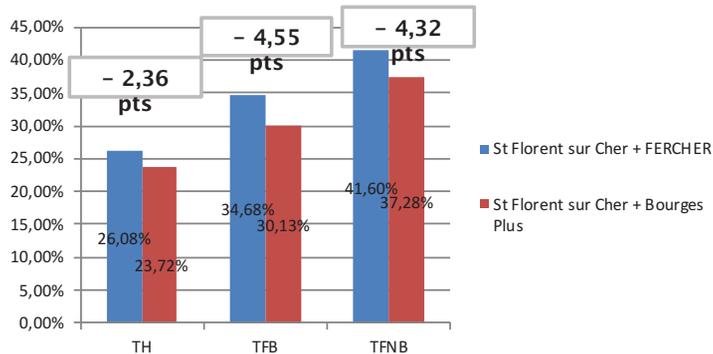
Les enjeux financiers d'une extension du périmètre de Bourges Plus à la commune de Saint-Florent-sur-Cher

Fiscalité liée aux ménages :

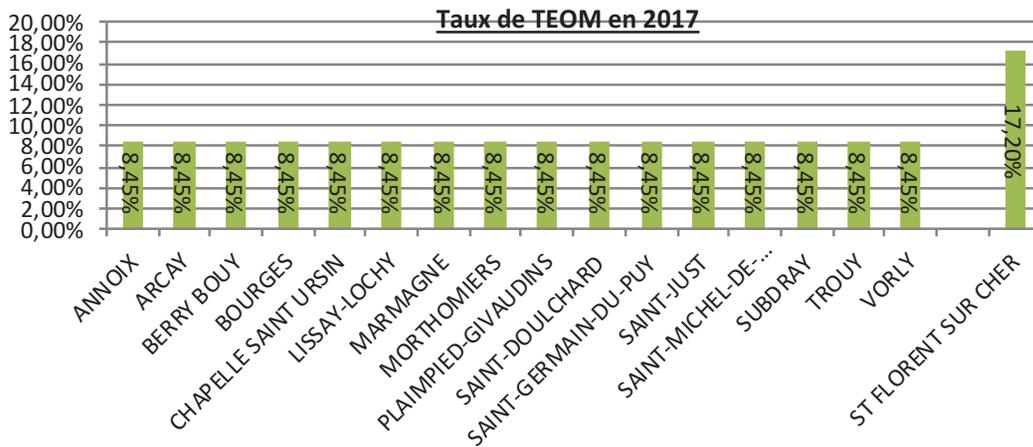
- Les taux de Bourges Plus s'appliqueraient sur Saint-Florent-sur-Cher dès la première année, sans période de lissage.
- En dehors du « débasage » du taux de la taxe d'habitation, les taux communaux resteraient identiques.

⇒ Il s'ensuivrait une diminution de la pression fiscale globale (commune + communauté) ressentie pour le contribuable de Saint-Florent-sur-Cher, avant prise en compte des abattements.

Simulation d'évolution du taux global de Saint-Florent-sur-Cher et de la communauté de communes



EXEMPLE :
TAXE ENLÈVEMENT DES
ORDURES MÉNAGÈRES
2017
(taux identiques en
2018)



FISCALITÉ ÉCONOMIQUE :

Deux possibilités de rapprochement du taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) applicable sur Saint-Florent-sur-Cher à celui de Bourges Plus :

1- Soit le taux applicable sur Saint-Florent-sur-Cher est rapproché de celui de Bourges Plus qui reste inchangé (25,89%). Le taux global appliqué sur Saint-Florent-sur-Cher s'élève à 27,96% (commune : 23,84% + Communauté de Communes FerCher : 4,12%). Le taux global de Saint-Florent-sur-Cher étant plus élevé que le taux de Bourges Plus, il ne peut pas y avoir de lissage du taux de CFE.

⇒ Le taux de 25,89% de Bourges Plus s'appliquerait donc dès la 1^{ère} année sur Saint-Florent-sur-Cher : la diminution du taux serait de 2,07 points sur Saint-Florent-sur-Cher.



2- Soit, par application d'un mécanisme dérogatoire, le taux de Bourges Plus est recalculé en tenant compte de la CFE levée sur Saint-Florent-sur-Cher, soit un taux de 26,60% (au lieu de 25,89% en 2018). L'écart entre les taux de CFE est trop faible pour donner la possibilité d'un lissage.

Le taux de 26,60% s'appliquerait dès la 1^{ère} année, sur l'ensemble des 17 communes impliquant :

- Une diminution du taux de 1,36% sur Saint-Florent-sur-Cher.

La municipalité s'engage à échanger avec la population tout en l'informant de l'évolution de la procédure.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE EN IMAGES...

Un service qui ne cesse d'innover... Chaque période scolaire est l'occasion de s'amuser. Avant les vacances d'hiver, les enfants ont créé différentes expériences incroyables, s'affrontant à travers de nombreux jeux et féliciter les Rois...



Chimie à base de légumes



Jeu du Mandragor



Jeu du Quidditch



Les Rois



Feu d'artifice à l'eau



L'équipe gagnante



ASSOCIATIONS DE NOUVELLES FORMATIONS GRATUITES

Comme l'année dernière, la municipalité propose aux associations des formations gratuites.

Les formations auront lieu salle de l'auditorium, 70 avenue Gabriel-Dordain - 18400 Saint-Florent-sur-Cher - de 18h à 21h :

6 mars 2019 : Communiquer sur son association
Plaquette de l'association, communiqué de presse, dossier de presse, revue de presse, fichier presse...

22 mai 2019 : Développer des partenariats privés
Définition, méthode, outils (partenariats, financement participatif...).

5 juin 2019 : Communiquer avec les nouveaux outils internet
Les nouvelles formes de communication, médias sociaux (Facebook, Twitter...) avantages et inconvénients, outils de travail collaboratif (partage de documents, agenda, formulaire...)...

Inscriptions auprès du service communication 02 48 23 50 08
ou communication@villesaintflorentsurcher.fr

EHPAD LECTURE À VOIX HAUTE

Mardi 29 Janvier 2019, Martine de la Médiathèque, est intervenue à l'EHPAD de Saint-Florent-sur-Cher pour proposer aux résidents une lecture à voix haute, de 4 petits contes tirés du livre Les contes populaires du Berry et de plusieurs cantons voisins : La fontaine rouge, Jean le sot, Le parent du bouillon de la poule, La birette et le bricolin.

Une vingtaine de personnes a participé à cette animation avec enthousiasme.



Martine à l'Ehpad

Médiathèque, les animations



du mardi 19 au samedi 23 mars 2019
Pour stimuler l'éveil et l'épanouissement des 0-3ans
sur le thème « Pareil, pas pareil »

Parents, frères et sœurs, grands-parents, grands, petits, timides, expansifs... Rejoignez le mouvement pour cette 1^{ère} édition à Saint-Florent-sur-Cher.

La différence peut-elle amener un tout petit enfant à distinguer, comparer ce qui est semblable et opposé ? Ce qui semble pareil ou pas pareil ? Semblable par la taille, le poids, le volume, la matière, la couleur, les sensations... Peut-être qu'en observant les très jeunes enfants, pourrions-nous glaner quelques vérités sur notre compréhension du monde ?

Découvrez le programme des ateliers sur le site de la médiathèque sur www.mediathequesaintflorentsurcher.fr ou appelez le 02.48.55.26.83

BIBERON-CAFÉ C'EST QUOI ?

Des séances Biberon-Café pour la médiathèque, le R.A.M et le multi-accueil.

Un bébé de quelques mois installé sur les genoux, pose son regard sur les pages qui défilent doucement, les unes après les autres, réagit aux intonations de voix devant l'histoire... Biberon-Café, c'est aussi un moment convivial entre nounous, un parent et son enfant, un moment de partage au multi-accueil !



On y découvre des livres adaptés aux tout-petits, de la musique, des comptines, des doudous, des tapis de lecture, des instruments... Oui ! Même un bébé de quelques mois sera intéressé par cette animation préparée avec soin pour lui !

Les premiers mois et les premières années de la vie d'un enfant se caractérisent par le goût de l'exploration et une curiosité insatiable. Les sons, les voix, les couleurs, la musique...tout captive nos petits.

La médiathèque vous propose tous les mois ses séances Biberon-Café de 10h30 à 11h

Renseignez-vous ! Inscrivez-vous !
Vous ne serez pas déçu et votre enfant non plus.



POUR FETER LE CARNAVAL
LA MÉDIATHÈQUE DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER
TE PROPOSE

Un atelier

CREATION

A PARTIR DE 6 ANS

MERCREDI 13 MARS 2019
De 10h00 à 12h00
Et
De 14h30 à 16h00

SUR RÉSERVATION AU 02 48 55 26 83

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE ROBERT DESNOS
19 RUE FRANÇOIS PAVILLARD
18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER

Médiathèque
Saint-Florent-sur-Cher
19 rue François Pavillard

Biberon – Café

10h30-11h00

Tout en musique

Mercredi 6 mars
Samedi 16 mars

Une bulle hors du temps
à partager, pour s'amuser,
se détendre, découvrir...

Animation gratuite pour le tout-petit
sur inscription

A la Une...

La logistique au féminin



La Mission Locale en partenariat avec Pôle Emploi vous invite à venir **découvrir les métiers de la logistique au féminin** :
Visite et animation de La Base Carrefour Supply Chain à BOURGES

le vendredi 8 mars 2019



Information et inscriptions obligatoires au 02 48 23 21 23



La semaine de l'Industrie

A SAINT-FLORENT-SUR-CHER

La Mission Locale associée à Pole Emploi vous propose de **visiter l'entreprise TVI BOUGAULT**



Le mardi 19 mars 2019

Visite de l'entreprise REHAU



Jeudi 21 mars



INSCRIPTION OBLIGATOIRE
au 02 48 23 21 23

FORUM DU BATIMENT À L'IUT DE BOURGES

De 10h00 à 16h30

Le mardi 5 mars 2019



A la rencontre des centres de formation et des employeurs qui recrutent.

Prévoyez plusieurs CV.

Intervention d'un architecte sur la B.I.M, modélisation de la construction :
quelles sont **les nouvelles technologies et métiers** pour concevoir un bâtiment.

Pour plus de renseignements prendre contact avec Pôle Emploi

Mais encore ...

N'oubliez pas...
Chaque semaine **ateliers recherche d'emploi, CV, lettre de motivation**

FORUM DE L'INDUSTRIE BOURGES

VENDREDI 15 MARS 2019

Horaires

9h - 12h et 13h30 - 18h

Lieu

Pôle Formation UIMM
Technopole Lahitolle
Rue Maurice Roy à Bourges

Pour **tout public**

rendez-vous de rencontre destiné au **recrutement**
l'accès est libre et gratuit



Apportez un nombre suffisant de CV!



Accueil, information, orientation, accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi



Pour plus d'informations contactez nous au : 02 48 23 21 23 - antennestflorent@missionlocalejeunes.fr
Suivez notre Actu sur NOTRE PAGE Mission-Locale-Saint-Florent-sur-Cher



AMENAGEMENT DU BASSIN pour les enfants de 1 à 8 ans

PISCINE INTERCOMMUNALE DE SAINT-FLORENT-SUR-CHER
IMERCREDI de 15H00 à 16H30
TEL: 02 48 55 10 28

À compter du vendredi 1^{er} mars 2019

Modification des horaires public le vendredi - nouvel horaire créneau de 16H30 à 18h00
Nouveau créneau d'Aquatonic le vendredi 15H45 à 16H30

LE COMITE DES FETES DE PLOU
Propose
UN VIDE DRESSING ADULTE
Le samedi 9 Mars 2019
de 10h à 17h
Salle de Brouillamnon
Commune de Plou

Dépôt des vêtements
Vendredi 8 mars de 14h à 18h
Récupération des invendus
Samedi 9 mars de 17H30 à 18h30



Les vêtements non récupérés ne seront pas restitués
Portants bienvenus
Dossier de dépôt à retirer au
0674576587 ou 0637806176

L'association « Au Bonheur des Enfants »

Organise
Salle de Galifard à Villeneuve sur Cher
Bourse aux Vêtements
Printemps/Eté enfants (0-16 ans)
Matériel puériculture et Vêtements de grossesse



VENTES
Samedi 9 Mars
De 9h à 18h

DEPOT des articles le
Vendredi 8 Mars de 17h à 20h
REGLEMENT & RESTITUTION
des articles le :
Dimanche 10 Mars de 14h à 15h
IMPORTANT
Merci de nous aider à respecter les horaires

DOSSIER DE DEPOT
À retirer au bar/tabac/restaurant
« LE RIPAILLON » à Villeneuve
(éviter le dimanche midi, fermé le
mercredi et samedi après-midi)
**ATTENTION : Nombre de
dossiers limité**
Renseignements au 06.75.75.52.66
Ou par mail :
aubonheurdesenfants@yahoo.fr

Ne pas Jeter sur la voie publique svp

IPNS

CONSEIL MUNICIPAL / COMPTE RENDU DU 7 FÉVRIER 2019

Le compte rendu est disponible dans son intégralité en mairie et sur le site internet de la ville www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

1. Adoption du compte rendu de la séance précédente
2. Informations du Maire
3. Tarifs des services publics communaux 2019 – Modifications
4. Compte de gestion du trésorier municipal de l'exercice 2018
5. Compte administratif de l'exercice 2018
6. Budget : autorisation pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2019
7. Régies municipales de recettes et d'avances des services d'accueil périscolaire et activités jeunesse
8. Participation des communes à l'achat de matériel et aux frais de fonctionnement du RASED – année scolaire 2018-2019
9. Renouvellement de l'engagement à la certification P.E.F.C.
10. Communauté de communes FERCHER Pays Florentais modification rédactionnelle de ses statuts
11. Convention relative à la gestion de la compétence eaux pluviales à la Communauté de communes FERCHER pays florentais
12. Demande de retrait de la Communauté de communes FERCHER – Pays florentais et d'adhésion à la Communauté d'agglomération BOURGES Plus par procédure dérogatoire
13. Tableau permanent des effectifs
14. Vente d'un logement HLM
15. Rapport annuel sur le prix et la qualité de service public de l'eau potable de la Communauté de communes FERCHER Pays Florentais – exercice 2017
16. Rapport annuel sur le prix et la qualité de service public de l'assainissement collectif de la Communauté de communes FERCHER Pays Florentais – exercice 2017
17. Rapport annuel sur le prix et la qualité de service public de l'assainissement non collectif (SPANC) de la Communauté de communes FERCHER Pays florentais – exercice 2017
18. Rapport annuel d'activités de la Communauté de communes FERCHER Pays Florentais – exercice 2017
19. Délégations au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 24/01 : Juline LECOEUVE
24/01 : Léandre LECOEUVE

MARIAGE

Néant

PACS

- 11/02 :
Lénaïc LUCIEN-JACQUIN et Alexandre BOISSON

DÉCÈS

- 12/01 : Pauline MIARD née NAVEAU
15/01 : Geneviève LARPENT née LORION
17/01 : Annick BAUDIN née LE GALL
17/01 : Colette HÉROUARD née BALAIRE
17/01 : Madeleine LACOU née MARCHAND
18/01 : Claude BLIN née ROUX
20/01 : Simonne FORBEAU née TERMINET
21/01 : Suzanne GADOIN
23/01 : Nicole VASSEUR née BÉCHEREAU
25/01 : Solange BEAUFRERE née MERCIER
26/01 : Jean-Claude PONCE
30/01 : Yvette BRADU née CATHERIN
01/02 : Christian MIGNON
04/02 : Camille GENNETEAU née MIGNOT
06/02 : Germaine BOUCHEZ née RIMBAULT
08/02 : Georges BERGERON
10/02 : Georgette BARACHET née CHEVALIER
12/02 : Philippe DESSARD

PHARMACIES DE GARDE

RésorGardes
3237

Mois de mars

- du samedi 2 au lundi 4 - *ournée* : Robillot
Samedi 9 - *ournée* : Pasdeloup
Dimanche 10 - *ournée* : Mijoin
Lundi 11 - *ournée* : Pasdeloup
Samedi 16 - *ournée* : Antignac
Dimanche 17 - *ournée* : André
Lundi 18 - *ournée* : Antignac
Samedi 23 - *ournée* : Robillot
Dimanche 24 - *ournée* : Dehmouche
Lundi 25 - *ournée* : Robillot
Samedi 30 - *ournée* : Pasdeloup
Dimanche 31 - *ournée* : Pasdeloup

Mois d'avril

- Lundi 01 - *ournée* : Pasdeloup

Les gardes sont indiquées sous réserve de modifications de dernières minutes. Ne pas hésiter à composer le 3237 ou à consulter l'affichage en officine.

Les adresses - Pharmacies

- PASDELOUP : 6 av. Gabriel-Dordain — 02 48 55 00 50
ROBILLOT : 22 av. Gén-Leclerc — 02 48 55 03 98
ANTIGNAC : 26 rue Paul-Ladevèze — 02 48 55 00 16
DEHMOUCHE : 11 av. Anc. Combattants - Trouy - 02 48 64 71 10
ANDRÉ : 23 rue Parmentier - La Chapelle Saint-Ursin - 02 48 26 44 53
Pharmacie MUJON : 48 Grande Rue - Charost - 02 48 26 20 28

Laboratoire Biologie Médicale Bioexcel

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h et le samedi de 8 h à 12 h — www.bioexcel.fr

BERRY NUMERIQUE INFO

Le déploiement du très haut débit sur la communauté de communes FerCher Pays Florentais se poursuit avec l'implantation d'un NRO (Nœud de Raccordement Optique) sur la commune de Saint-Florent-sur-Cher.

Cet équipement technique permettra ainsi de centraliser et tirer les lignes des abonnés en fibre optique sur les communes de Plou, Civray, Saint-Florent-sur-Cher, Lunery, Saint-Caprais et Primelles.



INFO FEU D'ARTIFICES

Une formation d'artificiers aura lieu au mois de mars. Pour clôturer leur semaine, ils ont choisi Saint-Florent-sur-Cher pour le tir d'un feu d'artifice de clôture.

Le choix du quartier est encore à l'étude, vous serez informé sur notre page Facebook Ville de Saint-Florent-sur-Cher.



CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Les conseillers départementaux du canton de Chârost :

- Nicole PROGIN 06 08 21 18 21
- Philippe CHARRETTE 06 62 82 22 87

reçoivent sur rendez-vous à la Maison départementale d'action sociale de Saint-Florent-sur-Cher

**EXPRESSION DES GROUPES DE
L'OPPOSITION
AUCUN COMMUNIQUÉ**

COMITÉ DE JUMELAGE

RENCONTRE DE L'ASCENSION À NEU ANSPACH EN 2019



Le comité de jumelage de Saint-Florent-sur-Cher prépare la rencontre 2019. Neu Anspach, en Allemagne, accueillera les Florentais pour le week-end de l'Ascension du 29 mai au 2 juin.

En 2018, Une trentaine de participants a été accueillie à Sentjur en Slovénie. En 2019, l'effectif devrait être plus important car la chorale « Vicus Aureus » participera et sera accueillie par une chorale de Neu Anspach. Des jeunes du club de basket devraient aussi participer. Douze jeunes du collège Voltaire partiront du 26 mai au 2 juin.

Ils seront accompagnés de leur professeur, M^{me} Gatinois et de la responsable du service municipal de l'Accueil Ado et seront logés dans des familles. Ils échangeront avec des jeunes du collège Adolf Reichwein schule. Pour les aînés, deux cars sont prévus. Le départ aura lieu le 29 mai, à 22h15, et l'arrivée à Neu Anspach le 30 mai, vers 11h. Le prix du voyage est de 150 Euros par personne pour les adultes et de 100 Euros pour les jeunes de moins de 18 ans et pour les chômeurs.

Le programme de cette rencontre n'est pas encore connu. Mais la convivialité et la découverte seront au rendez-vous. Le comité de jumelage de Neu Anspach prépare activement cette rencontre. Elle est toujours placée sous le contrôle de l'Europe avec le financement Erasmus+ pour les jeunes, dans l'esprit de la construction européenne pour les aînés.

Pour plus d'information et pour inscription, contact Loïc Prieux
tél : 06 71 68 05 70

FEMMES SOLIDAIRES

PÉNALISATION RECONNUE

Le comité Femmes Solidaires de Saint-Florent-sur-Cher a cessé toute activité depuis le 1^{er} janvier 2019 faute de bénévoles. Un grand merci aux adhérentes qui, depuis de nombreuses années, ont permis de faire vivre notre mouvement.

Le comité local de La Châtre a nommé Régine Morineau comme coordinatrice (02 48 55 03 47) (cf magazine février 2019).

Femmes Solidaires se félicite de la décision prise par le Conseil constitutionnel en matière de prostitution. En effet, les juges ont considéré que le dispositif pénalisant l'achat d'actes sexuels était bien conforme à la Constitution. Les juges ont estimé que la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées ne visait qu'à «assurer la sauvegarde de la dignité de la personne humaine contre ces différentes formes d'asservissement». La haute juridiction française envoie un message fort aux législations du monde entier : la prostitution n'est pas un simple contrat de service mais bien une violence, faite le plus souvent aux femmes. Plus de doute possible désormais, le corps de la femme n'est pas une marchandise dont autrui peut librement disposer moyennant rémunération.

Le Club de Natation St Florent vous invite à ses



PORTES OUVERTES

Mardi 26 et Mercredi 27 Mars

Venez observer et apprécier l'enseignement d'une véritable culture aquatique, selon les aspirations de chacun, petits et grands

Ecole de Natation	Mercredi 27	De 9h00 à 10h15 De 10h15 à 11h30
Section Adultes / Ados	Mercredi 27	De 19h30 à 20h30
Section Compétition	Mardi 26 Mercredi 27	De 18h00 à 19h30

Piscine inter-communale - Route de Villeneuve
18400 Saint Florent sur Cher / www.cn-stflorent.fr

BELLE RENCONTRE MASCŒUVRE ANIMATION

A l'occasion de la traditionnelle galette des Rois, l'association Mascœuvre animation recevait un poète, René Serge Sivrey. Devant une soixantaine d'adhérents, cet auteur, slameur, conteur, chanteur et même peintre, a récité des textes et interprété des chansons de sa composition et de son répertoire. Utilisant son corps, sa voix et ses mains comme moyen de communication, c'est un véritable acteur qui a ravi tout le public. Merci !



LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

RAYONNEMENT FLORENTAIS

L'Association « Rayonnement Florentais » a tenu son assemblée générale le 16 janvier 2019.

Les projets pour cette année sont les suivants : Randonnées pédestres, conférence et rallye auto sur le Canton de Charost.

Si vous le souhaitez, vous pouvez les rejoindre
Contact téléphonique : 07 62 58 18 57



CLUB DES SÉNIORS

Le Club des Séniors a tenu son assemblée générale le 5 février dernier, en présence de M^{me} Débois, maire adjointe aux affaires sociales. M^{me} Lubon, présidente, annonçait dans son rapport moral qu'un chèque de 500 € serait remis, courant février, à l'association " L'Ecureuil du Parc" afin de compléter le service de vaisselle de l'Ehpad de Saint-Florent-sur-Cher, renouvelé en 2018 à la suite d'un don du club .

Elle notait aussi l'implication de certains membres du conseil d'administration dans les services bi-mensuels de l'épicerie solidaire "SOLIFLO" et remerciait chaleureusement tous les adhérents qui participent à la collecte des bouchons plastiques et en liège qui sont remis tous les ans à "L'Encouragement du Dévouement" association à Mehun-sur-Yèvre, ce qui permet d'aider des familles en détresse ou des personnes handicapées.

Le rapport financier du trésorier Jean-Noël Dartier a montré une très saine gestion des comptes du club.

Un programme de sorties est proposé, toujours varié, parmi lesquelles :

- Les Trésors de TOUTANKHAMON à découvrir à Paris le 30 Mars prochain et l'après midi après le déjeuner, theatre.
- Les Délices du "TRANSPLOYAUDIN" journée proposant deux visites avec le train touristique, dans la belle region de La Puisaye, le 19 Juin.
- Quatre jours à Saint-Malo et la Vallée de la Rance.

Pour tous renseignements :

S'adresser les 1^{ers}, 3^e et 5^e mardis après-midi de chaque mois, au cours de nos réunions salle Roseville à partir de 14h, soit téléphone au 06 09 41 18 27 ou au 02 48 55 12 51.

LES MASCARINS

Les Mascarins de saint-Florent-sur-Cher se sont retrouvés fin janvier, salle Roseville avec les adhérents et amis pour partager la traditionnelle galette des rois. Un moment agréable partagé par plus de 50 personnes. L'association remercie toutes celles et ceux qui ont répondu à cette invitation. Deux nouveaux rendez-vous sont déjà donnés pour la randonnée prévue le 19 mai et le pique nique du 30 juin.



U.S.F. OMNISPORTS



Lors de l'assemblée générale du 1^{er} février, un bilan de l'année écoulée était présenté : concours de pétanque, rifles, réunions, récompenses municipales et la soirée Miss Misters le 27 janvier 2018.

Axelle de la section Badminton a été élue Miss USF

1^{ère} Dauphine : Alexandra de la section Pétanque

2^{ème} Dauphine : Léa de la section Gym Enfants

Quentin de la section Pétanque a été élu Mister USF

L'USF OMNISPORTS est composée de quinze sections qui représentent 1407 licenciés(es) au 31 décembre 2018, dont 5 personnes du bureau directeur et 30 licences directes Sport Adapté.



Puis des récompenses et trophées ont été attribués aux méritants de l'U.S.F.

Le trophée remis en jeu chaque année est attribué pour 2018 à la section HANDBALL pour les excellents résultats de son équipe première masculine.

Vide Grenier Brocante

Samedi 13 Avril 2019

Saint-Florent-sur-Cher

Stade Maurice Bacquet -Beauséjour

Entrées visiteurs gratuite - dès 8 heures

Renseignements et Réservations

Tel : 02 48 55 23 61

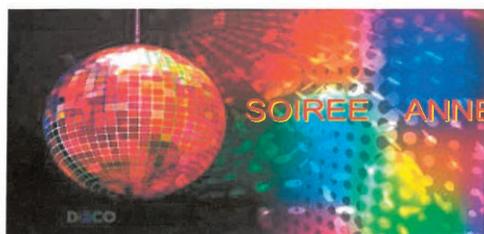
Port : 06 77 18 22 29

Restauration sur place



ST FLO DETENTE LOISIRS

ORGANISE



LE SAMEDI 30 MARS 2019

A PARTIR DE 20H AU CHATEAU DE GALIFARD



22 euros PAR ADULTE
10 euros PAR ENFANT de 5 à 10 ANS

Vin non compris

Inscription 06.63.38.07.95

MARCHÉ DU VENDREDI À NE PAS MANQUER



Depuis le 10 janvier, Clément s'est installé sur notre marché hebdomadaire du vendredi avec son Food Truck Wellca Coffee. Une nouveauté qui va ravir beaucoup de monde. Boissons chaudes ou froides à base de café, chocolat ou thé. Chaque semaine différents cafés en grains seront proposés à la vente. Clément sera présent tous les vendredis à Saint-Florent-sur-Cher, mais aussi sur les marchés de Bourges et sur les différentes manifestations du département.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle réussite !

Saint-Florent-sur-Cher
1^{ère} édition
SALON DES VINS & DE LA GASTRONOMIE
Centre Culturel Louis-Aragon
Organisé par l'association les Saint-Florent

7 avril
2019
10h - 19h

Restauration sur place
Entrée 2 €

Informations
06 21 56 81 30
amedee.arancio@orange.fr

Logos: Chex, CA, BUDET TRANSFERTS

Evènement inédit à Saint-Florent-sur-Cher le dimanche 7 avril.

L'association " Les Saint Florent " organise son premier salon des vins et de la gastronomie. Le salon sera ouvert aux visiteurs de 10 à 19 heures. Les membres seront heureux de vous accueillir pour vous faire découvrir et déguster de nombreux vins de toutes les régions viticoles ainsi que les produits de la gastronomie (foie gras, salaisons Ardéchoise, fromages locaux et d'Auvergne, saumon fumé, escargots bio, miel, confiture, macarons, huile artisanale, pâtisserie, spécialités Québécoise, etc.). Vous aurez deux possibilités de vous restaurer sur place tout au long de la journée, un traiteur ou l'équipe du bar ...

Cette journée sera un moment de détente et de convivialité où de nombreuses surprises vous attendent. Alors venez à la découverte de nos terroirs.



Mars
2019

Cinéma Le Rio
Avenue de la Chaussée de César Saint Florent sur Cher



SEMAINE DU 06 AU 12 MARS

UNE INTIME CONVICTION
Thriller franco-belge de Antoine Raimbault - 1h50
Avec Marina Fois, Olivier Gourmet...

Mer.06	Jeu.07	Ven.08	Sam.09	Dim.10	Lun.11	Mar.12
20h30			20h30	18h00		20h30

TOUT CE QU'IL ME RESTE DE LA RÉVOLUTION
Comédie française de Judith Davis - 1h28
Avec Judith Davis, Malik Zidi...

Mer.06	Jeu.07	Ven.08	Sam.09	Dim.10	Lun.11	Mar.12
	20h30			16h00	20h30	

MIA ET LE LION BLANC
Drame franco-allemand de Gilles De Maistre - 1h37
Avec Daniah De Villiers, Mélanie Laurent...

Mer.06	Jeu.07	Ven.08	Sam.09	Dim.10	Lun.11	Mar.12
		20h30	16h30			

SEMAINE DU 13 AU 19 MARS

LA GRANDE AVENTURE LEGO 2
Film d'animation américain de Mike Mitchell (V) - 1h48
Avec Arnaud Ducret, Tal, Will Arnett...

Mer.13	Jeu.14	Ven.15	Sam.16	Dim.17	Lun.18	Mar.19
16h00		17h00	14h00	11h00		20h30

GRÂCE À DIEU
Drame franco-belge de François Ozon - 2h17
Avec Melvil Poupaud, Denis Ménochet...

Mer.13	Jeu.14	Ven.15	Sam.16	Dim.17	Lun.18	Mar.19
20h30		20h30	20h30	18h30	15h00	16h00

FUKUSHIMA, LE COUVERCLE DU SOLEIL
Drame japonais de Futoshi Sato - 1h30
Avec Yukiya Kitamura, Yoshihiko Hakamada...

Mer.13	Jeu.14	Ven.15	Sam.16	Dim.17	Lun.18	Mar.19
	20h00					

Séance débat en partenariat avec Le groupe local "Sortir du Nucléaire Berry-Giennois-Puisaye"

DRÔLES DE BÊTES
Film d'animation - 46 min.
A partir de 5-7 ans

Jeu.14	Ven.15	Sam.16	Dim.17
		16h30	

Ciné-goûter

SEMAINE DU 20 AU 26 MARS

CAPTAIN MARVEL
Film d'action américain de A. Boden, R. Fleck - 2h08
Avec Brie Larson, Samuel L. Jackson...

Mer.20	Jeu.21	Ven.22	Sam.23	Dim.24	Lun.25	Mar.26
16h00			20h30	18h00		20h30

3D VF 2D VF

TARIFS NORMAL 7.00 €
Chômeurs, étudiants, + 65 ans, familles nombreuses : 6.00 €
- 14 ans, séances Ciné Culte, séances 1,2,3... Ciné ! : 4.00 €
Tous les lundis et jeudis : 6.00 € - samedi à 14h00 : 6.00 € / Location des lunettes 3D : 1.00 €

SEMAINE DU 20 AU 26 MARS (SUITE)

LE MYSTÈRE HENRI PICK
Comédie française de Rémi Bezançon - 1h40
Avec Fabrice Luchini, Camille Cottin...

Mer.20	Jeu.21	Ven.22	Sam.23	Dim.24	Lun.25	Mar.26
20h30		17h00	16h30	16h00	20h30	

LA BALLADE DE NARAYAMA
Drame japonais de Shohei Imamura - 2h11
Avec Sumiko Sakamoto, Ken Ogata...
Version restaurée - VOSTF

Mer.20	Jeu.21	Ven.22	Sam.23	Dim.24	Lun.25	Mar.26
	20h00					

Séance rencontre "Ciné-Culte" animée par Eric Gatefin

BLACK SNAKE, LA LÉGENDE DU SERPENT NOIR
Comédie française de T. Ngijol, K. Rocher - 1h22
Avec Thomas Ngijol, Karole Rocher...

Mer.20	Jeu.21	Ven.22	Sam.23	Dim.24	Lun.25	Mar.26
		20h30	14h00			

J'VEUX DU SOLEIL
Documentaire français de F. Ruffin, G. Perret - 1h15
Documentaire consacré aux Gilets Jaunes

Sam.23	Dim.24	Lun.25
	20h30	

Projection suivie d'une rencontre avec François Ruffin coréalisateur

SEMAINE DU 27 MARS AU 02 AVRIL

LA CHASSE À L'OURS
Film d'animation britannique, biélorusse de J. Harrison, R. Shaw... - 42 min.
A partir de 3 ans

Mer.27	Jeu.28	Ven.29	Sam.30	Dim.31	Lun.01	Mar.02
11h00				16h00		

Ciné-Conte avec Sandrine Animation chasse au trésors avec Marie

REBELLES
Comédie française de Allan Mauduit - 1h27
Avec Cécile De France, Audrey Lamy...

Mer.27	Jeu.28	Ven.29	Sam.30	Dim.31	Lun.01	Mar.02
20h30		20h30	16h30	18h00	20h30	

LE CHANT DU LOUP
Drame français de Antonin Baudry - 1h55
Avec François Civil, Omar Sy...

Mer.27	Jeu.28	Ven.29	Sam.30	Dim.31	Lun.01	Mar.02
	20h30		20h30			20h30

PROCHAINEMENT

SEMAINE DU 03 AU 09 AVRIL

Film d'aventure américain de Tim Burton
Durée : 2h10



Programme non contractuel sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté



Saint-florent-sur-Cher

CARNAVAL

2019

vendredi
22
mars

Départ du défilé à 14h
du centre culturel Louis-Aragon
vers la place de la République.
Le char Star Wars fermera la marche
Animation de la Compagnie Elixir
Surprise finale

Stand de maquillage Groupama
avec des places de cinéma à gagner.



Avec la participation des Robots transformers (Show Transformers),
de la chenille gonflée à l'hélium (ymb asso), petit train les Bartos
et enfin Compagnie Elixir.

